

## **L'assistance aux médias : démocratie à la une et diplomatie de fortune. Le cas de Réseau Liberté**

Émélie RIVARD-BOUDREAU

Rédactrice pour le groupe Modulo,  
Maîtrise en études internationales,  
Université de Montréal, Québec  
*emelie.rivard-boudreau@umontreal.ca*

La santé, l'agriculture et l'éducation sont trois secteurs dans lesquels l'aide internationale a été, et est toujours, très mobilisée. Plusieurs raisons justifient ce choix, notamment parce les trois secteurs en question sont tout simplement essentiels à la survie des êtres humains. Au fil du temps, les États, par le biais de leur politique étrangère et des institutions internationales, comme l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale, ont orienté la lutte contre la pauvreté par la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie. C'est dans ce contexte que le domaine des communications et des médias est devenu, lui aussi, un secteur d'activité important en matière de développement international.

Plusieurs organisations occidentales ont choisi d'utiliser leur expertise au profit de différents groupes sociaux et de médias locaux dans les pays en développement. C'est le cas de « Réseau Liberté », qui concentre ses activités dans le domaine des médias et du journalisme. Créé en 1996 et basé à Montréal, Réseau Liberté s'est donné comme mission essentielle la promotion de la liberté de la presse dans les nouvelles démocraties par la formation, l'appui technique, la recherche et la consultation auprès des journalistes.

Le présent article propose un regard critique sur les activités de Réseau

Liberté et sur l'environnement dans lequel œuvre cette organisation au statut particulier. Les recherches effectuées sur la mécanique de l'aide internationale, les théories des relations internationales ainsi que la littérature sur la promotion de la démocratie permettent de mieux comprendre comment et pourquoi Réseau Liberté, et par extension le Canada, participe à la promotion de l'idéal démocratique à l'étranger. Ces recherches ouvrent aussi une perspective intéressante sur l'indépendance des acteurs « non étatiques » dans les relations internationales et sur les véritables raisons qui motivent l'assistance aux médias et à la démocratie.

## **Mandats et activités du réseau**

Bien qu'agissant à la fois en partenariat et en concurrence avec des organisations non gouvernementales (ONG), Réseau Liberté est en réalité une petite entreprise qui s'est donnée comme principale mission la promotion de la liberté de la presse dans les pays nouvellement démocratiques. « *Sans liberté de la presse, il n'y a pas de démocratie* », plaide-t-on ainsi sur le site Internet et dans plusieurs documents officiels de l'organisation. Réseau Liberté a été créé en 1996 et à cette époque, l'organisation s'était dotée des quatre mandats spécifiques suivants : 1. formation et appui à la presse indépendante dans les démocraties nouvelles ; 2. appui à la production et appui institutionnel auprès des médias et des associations du monde de la presse ; 3. production d'articles, de reportages, de documentaires et d'émissions de télévision et de radio ; 4. consultation et gestion de projets en communication, en francophonie et en développement international.

Actuellement, les principales activités de Réseau Liberté se concentrent surtout autour de ses deux premiers mandats. Sur son site web, la page « Principales activités de Réseau Liberté » est, à cet égard, bien représentative de ce qu'entreprend Réseau Liberté. Dans un premier temps, les formations occupent une place prédominante parmi les activités de l'organisation. Afin d'améliorer la professionnalisation des journalistes œuvrant dans des pays nouvellement démocratiques, ces formations portent sur les questions éthiques du métier ou bien traitent de sujets très pragmatiques comme le journalisme d'enquête, économique ou culturel, l'apprentissage des techniques d'entrevue ou de recherche, ou encore le rôle du journaliste en période électorale.

Une des formules que privilégie Réseau Liberté est ce qu'elle appelle la « form-action », qui consiste à faire appliquer aux journalistes formés les notions apprises lors des ateliers et d'évaluer en groupe le travail de

tout un chacun. L'autre approche de formation qui distingue Réseau Liberté est le « coaching ». Cette méthode de travail se différencie de la formation et de la « form-action » puisque dans ce cas-ci, les experts qui sont envoyés sur le terrain accompagnent les journalistes dans leur quotidien, à l'intérieur même de la salle de presse ainsi que lors la couverture d'événements.

L'appui aux associations du monde de la presse est un autre type d'activité régulièrement pratiqué dans par Réseau Liberté. Que ce soit pour mettre sur pied un organe de déontologie journalistique ou renforcer des structures identiques déjà existantes, Réseau Liberté travaille à ce que les journalistes des nouvelles démocraties se regroupent et s'organisent afin de pouvoir agir plus efficacement au sein de leur environnement et d'être des membres à part entière de la société civile. Objectif : leur permettre de mieux défendre, mieux revendiquer leurs droits et, ultimement, de s'autoréguler. Par le passé, l'organisation a effectué ce genre de missions en Haïti, avec l'Association des journalistes d'Haïti (AJH), et au Cameroun, avec le Conseil camerounais des médias (CCM).

## **Un statut ambigu**

Ni multinationale, ni ONG – et se considérant comme étant de « la société civile » – Réseau Liberté a un statut pour le moins ambigu. Comment le situer en effet parmi toute la panoplie d'acteurs de la scène internationale ? La plupart des ouvrages spécialisés s'entendent sur la qualité des acteurs habituellement impliqués dans les relations internationales. Les États, les organisations internationales et les acteurs non étatiques en sont les trois piliers les plus notoires. À l'intérieur de ces trois catégories, Réseau Liberté se classe dans la catégorie des acteurs non-étatiques. Toutefois, sous l'appellation « acteurs non étatiques » se retrouvent à la fois des entreprises multinationales et des organisations non gouvernementales (ONG) dont les motivations sont peuvent être très variables.

Sans avoir à définir l'ensemble de ces types d'acteurs, il est possible toutefois de relever des caractéristiques propres et quasi consensuelles à celui d'entre eux qui est aujourd'hui en pleine effervescence dans les relations internationales, soit les ONG. La défense de convictions, l'absence de visées lucratives, la création et les initiatives non attribuables à l'intervention de l'État ainsi que l'action dans plus d'un pays en forment la base<sup>1</sup>. Réseau Liberté partage plusieurs de ces caractéristiques primaires. L'organisation intervient ainsi dans plusieurs pays et sa mise sur pied en 1996 s'est réalisée en dehors de toute aide de

l'État. Là où Réseau Liberté se distingue cependant, c'est par sa latitude à réaliser des profits avec ses activités et de ne pas avoir de membres en tant que tels dans son organisation. Plus globalement, même si les différents rôles joués par les ONG ne leur sont pas exclusifs, certains les caractérisent plus que d'autres. La création et la mobilisation de réseaux internationaux, la collecte et publication d'informations, le rôle de chiens de garde des dirigeants locaux, nationaux et étrangers, celui de défenseurs et d'initiateurs de nouvelles normes et main d'œuvre experte dans leur domaine respectif représentent un bon éventail de ces diverses fonctions<sup>2</sup>.

Un des rôles que ne joue pas Réseau Liberté et qui le distingue aussi du groupe des ONG est la fonction dite de surveillance. Contrairement à Reporters sans frontières par exemple, organisation elle aussi vouée à la défense de la liberté d'expression et de la presse, Réseau Liberté ne recense pas et ne dénonce pas les atteintes à la liberté de presse ici ou ailleurs dans le monde ; il ne commente pas non plus les décisions du gouvernement canadien ou des organisations internationales relatives au renforcement de la liberté de presse. Quelles que soient les priorités de l'ONU ou du gouvernement canadien, il n'est pas avantageux pour Réseau Liberté de s'y opposer, ceux-ci étant ses principaux bailleurs de fonds (contrairement à Reporters sans frontières qui accomplit sa mission avec à peine 12% de fonds publics<sup>3</sup>).

D'un autre côté, Réseau Liberté – ayant un statut d'« entreprise » – pourrait prendre l'initiative de se trouver d'autres clients, du secteur privé cette fois. Le problème, c'est que les clients potentiels, c'est-à-dire les journalistes des pays nouvellement démocratiques, sont loin d'avoir les moyens financiers de lui octroyer des contrats intéressants. À cet égard, le choix de Réseau Liberté d'agir en tant qu'entreprise plutôt qu'ONG ou fondation devra peut-être un jour faire l'objet d'un débat. En effet, le fait d'être une entreprise réduit paradoxalement l'accès à certaines sources de financement. En étant une fondation ou une ONG, Réseau Liberté pourrait par exemple jouir du financement de particuliers, organiser des campagnes de financement et recevoir des dons, et ce, en plus de ce qui est déjà financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Union européenne ou d'autres bailleurs de fonds. Bien que n'étant pas une ONG, Réseau Liberté se retrouve en concurrence avec ce type d'organisations pour les mêmes sources de financement, particulièrement auprès de l'ACDI. En somme, un changement de statut lui permettrait par exemple de faire appel à plus de bénévoles pour certaines tâches plus administratives et de mieux réserver le temps de ses employés permanents pour le développement et le suivi de nouveaux projets.

## L'assistance aux médias

L'assistance aux médias n'a pas été un sujet très étudié dans la littérature scientifique. Krishna Kumar, chercheur pour le Center for Development Information and Evaluation de la United States Agency for International Development (USAID) est l'auteur qui s'est le plus intéressé à la question et dans plusieurs de ses ouvrages, réclame de plus amples écrits sur la question. Les travaux de Kumar sont très utiles pour bien cerner la notion d'assistance au développement des médias (Media Assistance) et l'appliquer au cas de Réseau Liberté. Pour bien définir le concept d'« assistance aux médias », Kumar prend également la peine de le distinguer de la « diplomatie publique » (Public Diplomacy), ceci pour éviter toute confusion entre les deux types d'activités dont les objectifs respectifs divergent : « *Public diplomacy seeks to promote a country's foreign policy interest by informing and influencing the foreign audience. [...] However, the objective of media assistance is to develop and strengthen the indigenous capacity for a free and unfettered flow of news and information, bolstering democratic institutions and culture*<sup>4</sup> ».

Kumar explique ainsi que par l'assistance au développement des médias, on collabore avec les médias locaux ainsi que leurs journalistes pour améliorer leurs connaissances et habiletés professionnelles, on travaille à réformer la législation en matière de propriété des médias et de liberté de presse, et à bâtir et à renforcer les organisations de la société civile qui défendent les droits des journalistes. La promotion de la viabilité économique des médias indépendants et le soutien financier et matériel aux médias entrent aussi dans les stratégies de l'assistance au développement des médias. Quant à l'assistance médiatique reliée à la diplomatie, les interlocuteurs étrangers utilisent plutôt l'implantation de nouveaux médias, dans la langue du pays, en font la publicité dans tous les médias imprimés et électroniques pour atteindre le plus large public possible, afin de diffuser des messages spécifiques par rapport à leurs objectifs de politique étrangère dans le pays en question. Un des meilleurs exemples de la diplomatie publique dont les États-Unis se servent est Voice of America, diffusée par exemple en persan pour faire la promotion de la démocratie auprès des Iraniens<sup>5</sup>.

Considérant ces deux types d'assistance, et sachant aussi le type de projets qu'entreprend Réseau Liberté, peut-on classer les activités de l'organisation dans une de ces catégories ? De prime abord, on pourrait affirmer que Réseau Liberté assiste les médias dans le but de les développer pour les raisons suivantes. D'abord l'organisation ne crée pas des médias « à son image », mais collabore avec ceux qui sont déjà en place ainsi

qu'avec leurs journalistes. De plus, pour chacun des domaines d'activité énuméré par Kumar, et qui sont propres à l'assistance au développement des médias, il est possible d'y associer l'activité d'un projet de Réseau Liberté, tel qu'illustré plus loin dans le tableau n°1 en annexe.

Toutefois, malgré les caractéristiques spécifiques que Kumar attribue à l'assistance aux médias et à la diplomatie, il se trouve que celles-ci peuvent être beaucoup plus semblables que ce que l'on pourrait croire. Selon l'auteur, il n'est pas question de superposition, mais bien de complémentarité : « [...] *it is crucial to treat media development as distinct from public diplomacy. While they are separate tasks, media development and public diplomacy programmes can still complement and reinforce each other. Often programmes to develop indigenous media help public diplomacy efforts, and many public diplomacy interventions serve to promote independent media. The growth of independent media outlets can create space for public diplomacy*<sup>6</sup> ».

La thèse de complémentarité que développe Kumar est sans doute pertinente, mais de plus amples nuances méritent d'y être apportées. La diplomatie publique ne peut en effet être autre chose que partie intégrante des projets d'assistance au développement des médias, à cause de la provenance des fonds qui financent les projets. Dans la section qui suit, nous analyserons en profondeur cette dépendance entre les bailleurs de fonds, promoteurs de la diplomatie publique, et leurs bénéficiaires, engagés dans l'assistance aux médias.

## **Assistance aux médias et indépendance financière et idéologique**

À cette étape-ci de l'analyse, nous chercherons à montrer comment et jusqu'à quel point la fusion entre la diplomatie publique et l'assistance aux médias est inévitable. Pour bien comprendre pourquoi les intérêts de la diplomatie apparaissent constamment en filigrane des projets de développement des médias, il est intéressant de retourner à la naissance même de ce type d'assistance, attribuable, selon Kumar, aux quatre facteurs suivants.

D'abord, à la fin des années 1980, au moment de la chute du mur de Berlin, plusieurs pays d'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine sont passés à un régime démocratique. Pour promouvoir ces initiatives démocratiques, les États occidentaux, ainsi que les organisations internationales, ont mis en place des programmes visant à encourager le développement de la société civile, la décentralisation économique et politique, les élections libres, l'État de droit, etc. Rapidement, les bailleurs de fonds ont compris que les

médias libres et indépendants étaient un maillon important dans cette chaîne. Sans une couverture médiatique minimalement objective, les électeurs et représentants politiques des nouveaux régimes n'auraient pu jouir d'élections dignes de ce nom, ni connaître les revendications des différents groupes de la société civile. Bref, c'est d'abord en cherchant à promouvoir la démocratie que l'assistance aux médias a été mise à l'agenda de l'aide internationale.

Autre facteur ayant motivé les bailleurs de fonds internationaux à financer des programmes d'aide aux médias étrangers : l'avènement de conflits internes envenimés par des médias contrôlés par des gouvernements et des groupes ethniques, comme au Rwanda. Pour la communauté internationale, investir dans la création de nouveaux médias et dans les formations au journalisme devenait, d'un côté, un moyen de contrer les médias haineux ayant encouragé le génocide de 1994, et de l'autre, d'informer les populations déplacées et réfugiées sur l'actualité de leur pays<sup>7</sup>.

De plus, l'assistance aux médias a été considérée par la communauté internationale comme un des moyens pouvant contribuer à lutter contre un fléau qui règne dans un grand nombre de pays en développement et qui est un facteur important de pauvreté, à savoir la corruption. Les journalistes initiés au journalisme d'enquête fouillent davantage leurs sujets et sont a priori mieux outillés pour dévoiler au grand jour les cas de corruption, ce qui oblige les dirigeants d'institutions publiques à plus de transparence. Enfin, la menace terroriste a également justifié des interventions auprès des médias, particulièrement au Moyen-Orient, dans les pays ayant été alliés aux États-Unis et dont les droits à la liberté d'expression sont régulièrement bafoués. Selon Kumar, la frustration à l'endroit de ces gouvernements, engendrée par le manque d'espace public et politique pour les dissidents, aurait donc été redirigée vers les États-Unis et leurs alliés, devenant donc par le fait même une menace terroriste.

Il est étonnant toutefois que l'auteur ne se soit pas davantage intéressé aux normes internationales en matière de liberté de presse comme élément déterminant l'assistance aux médias à l'étranger. Celles-ci, nombreuses, ont pourtant été réitérées à plusieurs occasions au cours des 50 dernières années et ont fait consensus auprès de plusieurs institutions internationales tant régionales qu'internationales. Assuré en 1948 par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit à la liberté d'expression et de la presse a été rappelé en 1966 par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ceci, sans compter les instruments régionaux du droit international qui sont applicables dans les régions où l'assistance aux médias risque d'être

déployée. On pense par exemple à la Convention américaine des droits de l'homme qui garantit la liberté d'expression depuis 1969 ou à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée en 1981. D'un autre côté, l'expérience semble donner raison à Kumar puisque plusieurs des facteurs que ce dernier énumère ont motivé les projets de Réseau Liberté tandis que le droit international est peu utilisé par l'organisation pour justifier ses interventions. Par exemple, pour la deuxième phase de son projet en Irak, « Meeting the Civil Society challenge in Iraq », l'emprise que des groupes politiques, religieux et terroristes pouvaient avoir sur les médias était un enjeu à considérer. Dans la proposition qui a été remise à l'ACDI pour solliciter les fonds du projet, on peut y lire les inquiétudes de l'organisation quant au paysage médiatique irakien : « *Despite the explosion of violence, free and independent media have begun to take shape. However, every party, faction and armed group now has its own media, and hate speech and a discourse of violence is omnipresent in Iraq today. Many journalists are threatened and sometimes assassinated. In this difficult context – unless sufficient measures are taken to train and to strengthen journalists, to support their independence and freedoms, press institutions risk falling back into the control of the political powers*<sup>8</sup> ».

Quant à la lutte contre la corruption, Réseau Liberté donne régulièrement des formations sur le journalisme d'enquête et a participé à un projet avec l'Institut de la Banque mondiale, sur le renforcement de la bonne gouvernance et la lutte contre les phénomènes de corruption en Haïti. Dans le cadre de ce projet, Réseau Liberté visait à ce que les médias haïtiens soient plus engagés dans la lutte contre la corruption dans leur pays, notamment en publiant plus de reportages sur les initiatives de bonne gouvernance qui y sont entreprises. En ce qui concerne les sociétés « post-conflit » où le caractère ethnique touche aussi le monde journalistique, Réseau Liberté est intervenu, depuis sa création, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Afrique de l'Ouest, à de multiples reprises en Haïti et plus récemment, en Irak.

Cependant, de tous les facteurs encourageant les projets d'aide internationale aux médias, c'est certainement la promotion de la démocratie qui motive le plus de projets initiés par Réseau Liberté. « Médias et développement démocratique en Haïti », « La responsabilité sociale des médias au Cameroun », et « Les élus et la presse » en Guinée (Conakry) se sont qu'un échantillon des projets que Réseau Liberté a réalisés sous cette thématique. Mais pourquoi cette priorité accordée à la promotion de la démocratie ? D'une part, la réponse se trouve du côté des bailleurs de fonds qui imposent les champs d'action des programmes de développement international aux organisations qui

leur soumettent des projets. D'autre part, on peut affirmer que les organisations internationales, ainsi que leurs États membres, donnent la ligne directrice des priorités sur lesquelles les bailleurs de fonds du développement international doivent se concentrer, comme sur la démocratie par exemple.

Dans le cas du Canada, le pourvoyeur prédominant en matière de financement est l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Depuis 2005, l'ACDI a directement financé 12 des 19 projets que Réseau Liberté a réalisés, ceci représentant plus de 60% de l'ensemble des projets (et non du financement) de cette période (l'ACDI est l'organisme qui reçoit le plus d'argent de la part du gouvernement du Canada et qui en distribue le plus auprès des organisations engagées dans le développement international). En 2005-2006, l'Agence aura ainsi consacré plus de 375 millions de dollars aux programmes de « gouvernance démocratique » pour en investir plus de 466 millions en 2006-2007, ce qui représente près de 17% de son budget total<sup>9</sup>.

Mentionnons que l'ACDI a été créée en 1968 pour gérer le Programme d'aide au développement (APD) du Canada et qu'aujourd'hui, les priorités de l'ACDI sont déterminées par les « *Objectifs de développement du millénaire* » (ODM) ainsi que par des « *objectifs plus vastes de la politique étrangère canadienne*<sup>10</sup> ».

Adoptés au Sommet du Millénaire, tenu à l'occasion de la 55<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2000, les ODM sont un bon exemple du rôle et de l'influence que peuvent avoir les organisations internationales sur les projets de développement. Lors de cette rencontre, les États se sont fixé huit objectifs à atteindre d'ici 2015 : 1. réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde ; 2. valoriser l'éducation primaire pour tous ; 3. promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes ; 4. réduire la mortalité infantile ; 5. améliorer la santé maternelle ; 6. combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies pandémiques ; 7. préserver l'environnement ; 8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les ODM étant devenus une référence pour l'ACDI, Réseau Liberté a dû lui aussi orienter certains de ses projets vers l'atteinte des Objectifs du millénaire. « Médias et lutte à la pauvreté au Niger », « Appui à l'élaboration d'outils de formation pour l'égalité entre les sexes » à Rabat au Maroc et « Appui au développement économique » sont des projets qui le démontrent bien. Dans le cadre du projet « Médias et développement démocratique en Haïti », financé par l'ACDI, Réseau Liberté a mené une enquête intitulée « Femmes et médias » au cours

de laquelle ont été recueillies des données sur les conditions de travail des journalistes haïtiennes ainsi que sur l'image de la femme dans les médias du pays. Une telle enquête a permis à l'organisation de démontrer aux bailleurs de fonds son intérêt pour la question de l'égalité entre les sexes et aussi d'obtenir des informations pertinentes advenant le développement d'un projet se concentrant sur cet enjeu. Pour le magazine électronique sur le journalisme et la déontologie « journal-iraq.com » que Réseau Liberté a créé avec des journalistes irakiens, une politique de rédaction a été implantée afin d'initier les journalistes irakiens à partager leur pouvoir pour permettre aux femmes d'accéder à des postes décisionnels<sup>11</sup>.

Accorder aux organisations internationales le pouvoir d'influencer les décisions des États donne raison à l'interprétation constructiviste des relations internationales. Pour les constructivistes, le comportement des individus, des États et des autres acteurs est conçu par les croyances partagées, les règles socialement construites et les pratiques culturelles. Les organisations internationales, agissant comme agents de construction sociale et créateurs de normes, promeuvent leurs perceptions aux États qui eux, sont prêts à accepter les normes et valeurs des institutions internationales<sup>12</sup>.

Martha Finnemore s'est beaucoup intéressée à l'analyse constructiviste des relations internationales. Selon elle, il est clair que les organisations internationales peuvent être reconnues comme acteurs à part entière des relations internationales, contrairement à ce que d'autres théoriciens avancent : « *Our claim that IOs possess authority put us at odds with much of IR theory, which presumes that only states can possess authority [...] As authorities, IOs can use their knowledge to exercise power in two way. First they can regulate the social world, altering the behaviour of states and non states actors by changing incentives for their decisions. Second, IOs exercise power to constitute the world, creating new interests, actors and social activities. This can be understood as "social construction power" because IOs use their knowledge to help create social reality*<sup>13</sup> ».

Ces pouvoirs énumérés par Finnemore s'appliquent bien au cas des ODM, en démontrant notamment comment ils ont pu agir sur l'orientation du développement international. L'accent est surtout mis sur l'influence réelle que peut avoir une organisation internationale sur les États et les autres acteurs dépendant de celui-ci, comme les ONG.

Par ailleurs, la théorie constructiviste reconnaît l'influence des ONG sur ces mêmes organisations internationales et les États qui la composent, et sur le public en général, notamment grâce à l'efficacité grandissante de leurs campagnes médiatiques. Cette influence du « bas »

vers le « haut » n'est toutefois pas applicable au cas de Réseau Liberté, et ce, justement de par sa nature que nous avons précisée précédemment. Comme entreprise, Réseau Liberté se plie aux orientations des bailleurs de fonds, étant par extension les organisations internationales et les États, et ne tente pas de modifier leurs orientations, car ceux-ci sont en fin de compte ses clients. D'autre part, cela permet d'observer que Réseau Liberté, même s'il n'exerce pas de moyens de pression « vers le haut », peut être malgré tout un agent actif dans la diffusion de normes et de valeurs, car par son travail, il promeut les idéaux de démocratie et de liberté de presse auprès de ses bénéficiaires.

Tout ceci nous mène à considérer l'influence des objectifs de la politique étrangère canadienne sur les orientations d'organismes comme l'ACDI. Influence qui se reflète par exemple sur les thématiques des programmes, les régions du monde où se réalisent les projets et la façon dont les sommes d'argent sont réparties. Si la politique étrangère change, le financement de l'ACDI change et les projets et organisations bénéficiaires aussi. L'aide accordée en Afghanistan en est certainement un des meilleurs exemples. Avant la chute du régime taliban en 2001, l'ACDI apportait surtout une aide humanitaire à l'Afghanistan, dont le financement variait de 10 à 20 millions de dollars par année. Depuis 2002, l'Afghanistan est le plus important bénéficiaire de l'histoire de l'aide canadienne. En 2007-2008, le budget attribué à l'aide en Afghanistan totalisait près de 280 millions de dollars<sup>14</sup>. Ce repositionnement du gouvernement canadien affecte les activités des organisations bénéficiaires de l'ACDI, dont celles vouées à l'assistance aux médias.

En somme, le pouvoir central de l'État est prédominant dans les théories des relations internationales. Pour la théorie réaliste, l'État est le seul et unique acteur influent sur les relations internationales. Rationnel, celui-ci agit unilatéralement dans le but de faire avancer ses propres intérêts et sa puissance. Contrairement à la pensée constructiviste, dans la logique réaliste, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales ne peuvent être des acteurs à part entière agissant sur les décisions internationales puisque toutes deux sont trop sujettes aux interventions des États<sup>15</sup>.

La réalité empirique vient justifier en quelque sorte les réalistes car, en effet, ce sont les États eux-mêmes qui créent les organisations internationales, qui en sont membres et qui y prennent les décisions. Quant aux ONG, plusieurs d'entre elles reçoivent une grande partie de leur financement des États ou de leurs agences comme l'ACDI, ce qui révèle leur capacité à orienter les propriétés de l'aide internationale, n'ayant d'autres choix que d'adopter les priorités « idéologiques » des

États qui en sont pourvoyeurs. Par la même occasion, l'exposition de cette hiérarchie donne raison au postulat que nous avons posé plus tôt quant à l'étroite relation entre l'assistance au développement des médias et la diplomatie publique.

En ce qui a trait à cette dépendance idéologique, pourquoi la plupart des projets de Réseau Liberté demeurent-ils surtout motivés par la promotion de la démocratie ? À cette question, nous avons répondu précédemment que l'orientation des programmes d'aide internationale était attribuable aux bailleurs de fonds qui, au Canada, est l'ACDI, elle-même inspirée de la politique étrangère canadienne et des Objectifs de développement du millénaire pris par la communauté internationale.

## Promotion de la démocratie

Au fil de l'histoire, il y a longtemps que la démocratie est un régime politique revendiqué tant par les citoyens que par les penseurs. Dans le monde politique tel qu'il est aujourd'hui, pourquoi promouvoir la démocratie, d'autant plus que cette activité est de plus en plus critiquée<sup>16</sup> ?

D'abord pour la paix. La relation établie entre la paix et la démocratie date d'aussi loin que 1795, alors qu'Emmanuel Kant publiait son *Projet de paix perpétuelle*. Selon le célèbre auteur, la démocratie est une condition pour que la paix soit garantie, car ceux qui subissent les conséquences de la guerre sont les citoyens, eux-mêmes décidant de l'avènement de la guerre<sup>17</sup>. La logique de Kant a été source d'inspiration de ce que l'on nomme aujourd'hui la théorie de la paix démocratique.

Selon cette théorie, les démocraties ne se font pas la guerre entre elles, bien qu'elles demeurent belliqueuses envers d'autres États non démocratiques<sup>18</sup>. Le partage des mêmes valeurs ainsi que l'interdépendance commerciale dissuaderaient les États démocratiques à recourir à la guerre comme moyen de régler leurs différends. De plus, la paix serait en partie préservée grâce aux contraintes institutionnelles d'un régime démocratique<sup>19</sup>. Avant de prendre une décision aussi importante que d'engager un pays dans une guerre, les gouvernements élus doivent avant tout entamer un long processus d'information de l'opinion publique par la voie des médias, ce qui désamorce l'urgence de se défendre contre une autre démocratie et dans plusieurs cas, décourage l'usage de la force. Bref, avec cette théorie, on pourrait interpréter que le choix du Canada de promouvoir la démocratie auprès des pays acceptant l'assistance démocratique est, par extension, une stratégie de sécurité nationale.

L'idée selon laquelle l'interdépendance économique empêche les démocraties de s'affronter militairement entre elles peut toutefois

créer une confusion entre la théorie de la paix démocratique et celle du libéralisme commercial, courant selon lequel c'est le commerce et le libre échange entre les nations qui sont davantage des vecteurs de paix. Effectivement, qui prendrait le risque de faire la guerre à son client ? Bien qu'ici il soit important de distinguer que la paix est attribuable au système économique plutôt qu'au régime politique, on constate que le raisonnement est le même, soit « si l'autre est dans le même camp que moi, il ne me fera pas la guerre parce les coûts (monétaires ou autres) reliés à ce choix sont trop importants par rapport à une résolution pacifique ». On parle toujours de sécurité nationale, en réalité de sécurité économique, voire de « paix commerciale », tandis que la paix démocratique concerne surtout la sécurité militaire.

La théorie de la paix démocratique est peu contestable. Elle est même ce qui se rapproche le plus d'une donnée fondamentale en relations internationales<sup>20</sup>. Par contre, soulignons que la promotion de la démocratie n'assure pas nécessairement la paix car tout dépend dans quel contexte elle se fait : soit dans un pays en transition démocratique, soit là où la démocratie est consolidée. En ce qui concerne la transition démocratique, elle favoriserait le recours à la violence de la part des États bénéficiaires. Selon Edward Mansfield et Jack Snyder, les autorités des pays en voie de démocratisation sont confrontées à certaines pressions de l'ancien régime et des partisans d'une démocratisation rapide et une telle tension les pousserait, dans plusieurs cas, à user de la force contre un bouc émissaire étranger afin de faire diversion. Les auteurs vont même jusqu'à déconseiller d'exporter la démocratie dans un autre pays dans la logique de la paix démocratique, car les effets pervers à court terme seraient trop importants, comme l'a démontré le cas de l'ex-Yougoslavie<sup>21</sup>.

Certains défenseurs du régime politique démocratique vont également argumenter que ce dernier est une condition pour le développement économique d'un pays. Réseau Liberté est d'ailleurs souvent appelé à défendre cette thèse. Son raisonnement part du fait qu'une presse libre et des journalistes qualifiés sont des bases essentielles à la fois de la démocratie et du développement économique. Les journalistes qui remplissent leur fonction de « chiens de garde » des activités politiques et économiques sur leur territoire exposent sur la place publique les cas de corruption et encouragent, par le fait même, la transparence des dirigeants politiques et économiques. La réduction des activités économiques souterraines laisse donc plus de fonds pour les politiques publiques vouées à l'élimination de la pauvreté.

Cette thèse est toutefois loin d'être consensuelle. En fait, deux

paradigmes semblent se dessiner. Le premier, dit « ancien » paradigme par Roel von Meijenfeldt, de l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite, estime que les pays doivent d'abord se développer économiquement pour devenir mûrs pour la démocratie<sup>22</sup>. Adoptant la logique de ce paradigme, Diane Éthier, professeure de science politique de l'Université de Montréal, a justement mentionné, devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, que [...] « toutes les théories sur la démocratie, depuis plus de 50 ans, soutiennent que la démocratie ne peut pas se développer dans un pays pauvre et sous-développé. On ne peut donc pas faire en même temps du développement économique et social et la démocratisation, parce que cette démocratisation est une conséquence du développement économique et social. [...] Je pense que les experts diraient que si vous voulez aider les pays à progresser vers la démocratie, aidez le développement économique et social, et plus tard, vous penserez à instaurer des institutions politiques démocratiques<sup>23</sup> ».

Diane Éthier n'est pas marginale dans son argumentation. Pour appuyer ce raisonnement, on évoque régulièrement la Chine, Singapour ou l'Arabie Saoudite qui ont réussi à devenir des acteurs économiques dominants sur la scène mondiale, sans pour autant abandonner leurs régimes totalitaires. Gilbert Étienne, professeur d'économie et de développement à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève (IUHEI), est lui aussi très sceptique quant à la pertinence de la promotion démocratique : « Autre mythe : la démocratie et la liberté de la presse feraient reculer la corruption. [...] En fait, la corruption est caméléon : elle fleurit dans les pays très pauvres ou émergents, dans les démocraties de l'Inde et du Brésil, comme dans la Chine autoritaire. [...] Elle pèse lourd au Sénégal démocratique comme sous le régime autoritaire du Zimbabwe<sup>24</sup> ».

L'auteur appuie également l'idée de Diane Éthier de prioriser le développement économique avant de s'acharner sur l'assistance démocratique. Pour lui, il est déplorable la coopération internationale ait par exemple délaissé l'agriculture, secteur clé de la lutte contre la pauvreté.

Quant à Roel von Meijenfeldt, il opte plutôt pour le « nouveau » paradigme selon lequel le développement économique est une variable dépendante de la démocratie, tel que le défend le Prix Nobel d'économie de 1998 Amartya Sen, un des initiateurs de ce nouveau paradigme. Pour Sen, l'absence d'opposition aux élections et au parlement, une presse qui n'est pas libre et des populations pauvres qui ne sont pas vouées à participer au débat politique, amènent les gouvernements en place à conserver leurs politiques inefficaces qui ont empêché l'émancipation des classes sociales les plus pauvres et qui ont fait mourir de faim des

millions de personnes<sup>25</sup>. De plus, pour répliquer à ceux qui prennent comme exemple la Chine pour démontrer que la démocratie n'est point essentielle à l'expansion économique, Amartya Sen précise qu'aucune étude empirique ne peut prouver que l'autoritarisme et la suppression des droits civils et politiques sont gages de succès. Pour contrebalancer l'exemple de la Chine, l'auteur évoque celui du Botswana, en Afrique : « [...] *Botswana, the country with the best record of economic growth in Africa, indeed with one of the finest records of economic growth in the whole world, has been an oasis of democracy on that continent over the decades*<sup>26</sup> ».

Une étude réalisée conjointement par l'UNESCO et le Centre pour la paix et la sécurité humaine de Sciences-Po de Paris semble donner raison au « nouveau paradigme », du moins en mettant en relation la liberté de presse, comme variable indépendante, avec plusieurs autres variables dont certaines reliées au développement économique<sup>27</sup>. Bien que l'étude ne prétende pas indiquer des causalités, elle aboutit toutefois à des résultats significatifs et des coefficients de corrélation importants. C'est d'ailleurs le cas lorsque la liberté de la presse est mise en relation avec le PIB per capita et l'indice de développement humain (IDH).

L'évocation d'Amartya Sen et de la liberté de presse dans le débat sur la promotion de la démocratie est d'autant plus intéressante que, dans plusieurs de ses documents promotionnels et de ses propositions, Réseau Liberté utilise justement le raisonnement de cet auteur selon qu'aucun pays où la presse est relativement libre n'a subi de famine véritable. À cet égard, on peut s'interroger sur rôle exact de Réseau Liberté dans la promotion de la démocratie. La liberté de la presse sert-elle de levier à la démocratie ou est-elle plutôt la conséquence de cette dernière ? En fait, pour ses projets, Réseau Liberté choisit d'intervenir dans les pays où la démocratie a *déjà* été instaurée pour ensuite renforcer les capacités professionnelles des journalistes dans leurs nouvelles et essentielles responsabilités dans ce nouveau régime. Ce choix contredit-il le paradigme du mentor Amartya Sen ? Pas nécessairement, car même si on considère que la démocratie est une condition préalable à la liberté de presse, on peut malgré tout croire en la démocratie comme facteur agissant sur le développement économique et par ricochet, croire en la liberté de presse comme agent de développement social et économique.

L'assistance démocratique fait face à plusieurs autres critiques que celles qui ont été exposées pour présenter « l'ancien paradigme ». On se questionne, par exemple, sur la légitimité qu'une organisation peut avoir pour aller enseigner le « comment faire » à l'étranger. Est-il juste de croire que « *ces pays [qui] n'ont pas la même expérience*

*que la nôtre, doivent emprunter la même trajectoire s'ils veulent sortir de ce sous-développement<sup>28</sup> »? À travers nos recherches, outre les motivations pacifiques et économiques de l'assistance démocratique, se profile la notion d'universalité. Pour certains auteurs, il est faux de croire que la démocratie ne fait pas partie de certaines cultures et qu'elle n'intéresse pas les populations pauvres et/ou en guerre. Pour eux, la démocratie est un bien public mondial, voire une valeur universelle.*

En utilisant la théorie des biens (et services) publics, Peter Burnell attribue aux biens publics deux caractéristiques : les consommer n'empêche pas d'autres d'y accéder et leurs bénéfices ne sont pas exclusifs car ceux qui ne paient pas pour le bien ou le service, ne sont pas privés d'accès<sup>29</sup>. À l'échelle mondiale, un consensus règne sur l'octroi de ces propriétés à la paix et à la sécurité mondiale. Le raisonnement déductif de Burnell est donc le suivant : si, selon la théorie de la paix démocratique, la démocratie mène à la paix, et si la paix est un bien public mondial, la démocratie n'est pas tant un bien public mondial en soi mais se retrouve, cependant, à être un mécanisme par lequel on accède à ce bien public mondial. Pour Amartya Sen, la démocratie est plus qu'un simple mécanisme, elle n'est rien de moins qu'une valeur qui doit être considérée comme universelle. Tout comme le bien public mondial, la valeur universelle n'a pas nécessairement à être appliquée partout pour être nommée ainsi. Pour le Prix Nobel d'économie, la liberté civile et politique fait d'abord partie intégrante de la liberté et du bien-être de l'humain en général. De plus, la démocratie conduit le peuple à mettre de l'avant des enjeux qui le concerne, dont économiques, à l'agenda politique et elle donne l'opportunité aux citoyens de construire publiquement leurs valeurs et priorités sociales. Selon Sen, tous ces droits outrepassent bien les continents, les cultures, les classes et les sexes.

Quoi qu'il en soit, en plus des débats théoriques sur sa pertinence, l'assistance démocratique fait face à plusieurs défis. L'un d'entre eux est de démontrer son efficacité<sup>30</sup>. Les acteurs de l'assistance démocratique cherchent des critères objectifs pour démontrer le succès de leurs activités, et la recherche incessante d'objectivité, particulièrement de la part des bailleurs de fonds, amène les organisations bénéficiaires à surutiliser des indicateurs de rendements quantitatifs qui ne sont pas nécessairement les plus pertinents pour illustrer l'avancement démocratique. Cette réalité a précisément été observée chez Réseau Liberté. La méthode de travail selon la gestion axée sur les résultats, imposée par l'ACDI, conduit Réseau Liberté à quantifier le résultat de ses activités. Par exemple, on suppose que le projet « Médias et lutte

contre la pauvreté au Niger » amènera une meilleure sensibilisation des journalistes sur les liens entre la promotion des droits de la personne, la bonne gouvernance, la démocratie et la lutte à la pauvreté. Toutefois, pour mesurer un tel impact, on doit y trouver un indicateur, « la » mesure qui prouvera cet avancement. Dans ce cas-ci, ce sera la proportion des articles traitant des thèmes liés à la réduction de la pauvreté sur l'ensemble des reportages publiés par les bénéficiaires au cours du projet, alors que la meilleure source pour connaître la sensibilisation des journalistes aurait peut-être été de discuter avec les journalistes eux-mêmes. Cependant, pour justifier aux contribuables l'aide envoyée à l'étranger (raison pour laquelle la gestion axée sur les résultats a été implantée), les chiffres sont beaucoup plus convaincants que les seuls indicateurs qualitatifs. Bref, c'est en cherchant à prouver son efficacité que le gouvernement, par extension l'ACDI, oscille entre l'exigence d'indicateurs de rendement extrêmement précis et l'incapacité de démontrer au commun des mortels son influence directe sur le développement des nouvelles démocraties.

## Conclusion

C'est en constatant les contraintes auxquelles fait face Réseau Liberté lors des soumissions de projets que nous nous sommes intéressée à la façon dont fonctionne l'attribution du financement de l'aide internationale et aux acteurs qui y jouent des rôles prédominants. Les raisonnements basés sur les théories des relations internationales viennent nuancer le choix de Krishna Kumar de distinguer l'assistance au développement des médias et la diplomatie. Bien que l'on puisse affirmer que, selon la typologie de Kumar, Réseau Liberté n'œuvre pas dans la diplomatie « pure », on ne peut pas nier que l'assistance au développement des médias n'est point exempte de toute influence politique.

Cette influence politique a motivé le deuxième axe de notre analyse, soit de savoir pour quelles raisons exactes les États cherchent à promouvoir la démocratie à l'étranger. Contrairement à l'assistance aux médias, l'assistance démocratique a été sujette à un très grand éventail de recherches dans la littérature, ce qui nous a amenée à ne sélectionner qu'un échantillon des aspects de la question et à en écarter plusieurs. La quête de la paix mondiale, le développement économique des pays les moins nantis et la volonté des uns de faire partager aux autres des valeurs supposées universelles sont clairement des aspirations pour lesquelles on encourage la démocratie. Il faut préciser que la paix et le développement économique avantagent aussi les pays promoteurs

de la démocratie puisque l'adoption de ces principes est censée leur assurer une sécurité au niveau national et de nouveaux clients sur le plan économique. D'un autre côté, l'assistance principalement dirigée vers le développement économique ne donnerait-elle pas le même résultat ? Dans tous les cas, aborder les critiques soulevées par cette mission que s'est donnée la communauté internationale à « diffuser » la démocratie à l'échelle planétaire nous a donné l'occasion de justifier la question de départ sur la pertinence de la promotion démocratique.

Au total, la présente analyse permet de mieux cerner les caractéristiques de l'assistance au développement des médias et d'approfondir le contexte dans lequel ce type d'activité s'exerce. La recherche de la causalité réelle entre les projets d'assistance au développement des médias dans un pays et d'autres variables comme la liberté de la presse, l'émancipation de la société civile ou la corruption constitue, selon nous, une piste à creuser afin d'élargir les connaissances déjà acquises sur l'aide internationale aujourd'hui destinée au médias ■

### Notes

1. RYFMAN Philippe (2004), *Les ONG*, p. 21.
2. KARNs Margaret P. & Karen A. MINGST (2004), *International Organizations - The Politics and Processes of Global Governance*, p.51.
3. « Structure des charges et produits », site *Internet Reporters sans frontières*, [http://www.rsf.org/article.php3?id\\_article=27567](http://www.rsf.org/article.php3?id_article=27567).
4. « *La diplomatie cherche à promouvoir les intérêts de la politique étrangère d'un pays en informant et en influençant le public étranger. [...] Cependant, l'objectif de l'assistance aux médias est de développer et de renforcer les capacités locales vers une libre circulation de nouvelles et d'information et de renforcer les institutions démocratiques et la culture* », traduction de Kumar, Krishna (2006), « *International Assistance to Promote Independent Media in Transition and Post-conflict Societies* », *Democratization*, vol.13, n°4, August, p. 654.
5. Kumar Krishna (2006), « *International Assistance to Promote Independent Media in Transition and Post-conflict Societies* », *Democratization*, vol.13, n°4, August, p. 654.
6. « [...] *il est crucial de distinguer l'assistance au développement des médias de la diplomatie. Bien qu'ils aient différentes finalités, les programmes d'assistance au développement des médias et de diplomatie peuvent être complémentaires et se renforcer mutuellement. Souvent, les programmes pour développer les médias locaux aident aux efforts diplomatiques tout comme plusieurs interventions diplomatiques servent à promouvoir les médias indépendants. L'émergence des médias indépendants peut ainsi créer l'espace pour la diplomatie* », traduction de KUMAR Krishna (2006), *Promoting Independent Media – Strategies for Democracy Assistance*, p. 4.
7. KAYUMBA Christopher & Jean-Paul KIMONYO (2006), « *Media Assistance to Post-genocide Rwanda* », p. 216.

8. Malgré l'explosion de violence, les médias libres et indépendants ont commencé à prendre forme. Toutefois, chaque parti, faction et groupe armé possède maintenant son propre média, et le discours haineux et violent est omniprésent en Irak aujourd'hui. Plusieurs journalistes sont menacés et parfois assassinés. Dans ce contexte difficile, à moins que des mesures suffisantes soient prises pour renforcer les journalistes, pour soutenir leur indépendance et leurs libertés, les institutions médiatiques risquent de retomber sous le contrôle des pouvoirs politiques.
9. « Renforcer le rôle du Canada dans le soutien international au développement démocratique », *Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international*, déposé par le député Kevin Sorenson, juillet 2007, p. 95.
10. « L'ACDI en bref », site Internet de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-829101441-JQC>, consulté en septembre 2008.
11. Voir « Réseau Liberté et égalité des sexes dans le monde du journalisme », *Info Liberté*, décembre 2007, p.5, site Internet de Réseau Liberté, <http://www.reseauliberte.com/media/cvyfo5.pdf>.
12. KARNs Margaret P. & Karen A. MINGST (2004), *International Organizations – The Politics and Processes of Global Governance*, p. 51.
13. « Notre idée selon laquelle les organisations internationales (OI) ont une autorité nous met à contre-sens de la plupart des théories des relations internationales, qui présument que seulement les États peuvent avoir l'autorité [...] Comme autorités, les OI peuvent user de leur savoir pour exercer un pouvoir de deux façons. D'abord, elles peuvent réguler le monde social, modifier le comportement des acteurs étatiques et non-étatiques en changeant les motivations de leurs décisions. Deuxièmement, les OI exercent leur pouvoir pour construire le monde, en créant de nouveaux intérêts, acteurs et activités sociales. Ceci peut être perçu comme un « pouvoir de construction social », car les OI utilisent leur savoir pour aider à la construction de la réalité sociale. »
14. Voir « Afghanistan – financement », site Internet de l'ACDI, <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12514411-QD6>.
15. KARNs Margaret P. & Karen A. MINGST (2004), *International Organizations – The Politics and Processes of Global Governance*, p. 45-46.
16. Dans le *Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international* de juillet 2007, le Comité précise justement à la page 13 que « l'objectif même de « démocratie » – demeure contesté, comme par le passé, et caractérisé par l'incertitude ».
17. Dans le *Projet de paix perpétuelle*, Kant parle plutôt de république au lieu de démocratie et les oppose même l'un à l'autre. Dario Battistella explique qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, démocratie signifie démocratie directe, elle-même assimilée au despotisme, alors que république est entendue au sens contemporain de démocratie représentative. Voir KANT (1795), BATTISTELLA (2003) et SMOUTS (2006).
18. BATTISTELLA (2003) et SMOUTS (2006).
19. *Ibid.*
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*

22. « Renforcer le rôle du Canada dans le soutien international au développement démocratique », *Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international*, déposé par le député Kevin Sorenson, juillet 2007, p. 49.
23. *Ibid.*, p. 48.
24. ÉTIENNE Gilbert (2007), « Les dérives de la coopération Nord-Sud. Vers la fin des chimères ? », *Politique étrangère*, 2007 / 4 hiver, p. 892-893.
25. SEN Amartya (1999), « Democracy as a universal value », *Journal of Democracy*, vol. 10, n°3, p. 8.
26. *Ibid.*
27. UNESCO et CPHS (2006), « Liberté de presse et développement », sous la direction d'Anne-Sophie Novel, [En ligne], [http://www.peacecenter.sciences-po.fr/pdf/Presentation\\_Unesco\\_FOP\\_Dev\\_Fr.pdf](http://www.peacecenter.sciences-po.fr/pdf/Presentation_Unesco_FOP_Dev_Fr.pdf).
28. GABAS, Jean-Jacques (2002). *Nord-Sud : l'impossible coopération?*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 115 p.
29. BURNELL Peter (2008), « International Democracy Promotion : a Role for Public Good Theory ? », *Contemporary Politics*, vol. 4, n°1, p. 40.
30. CAROTHERS Thomas (1999), *Aiding Democracy Abroad – The Learning Curve*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC, p. 291.

### **Références bibliographiques**

#### **Monographies :**

- BATTISTELLA Dario (2003), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 511 p.
- CAROTHERS Thomas (1999). *Aiding Democracy Abroad – The Learning Curve*, Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 411 p.
- FINNEMORE Martha & Michael BARNETT (2004), *Rules for the World: International Organisations in Global Politics*, Cornell University Press, 226 p.
- GABAS Jean-Jacques (2002), *Nord-Sud : l'impossible coopération ?*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 115 p.
- KANT Emmanuel (1795), *Projet de paix perpétuelle*, traduit par J. Gibelin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 136 p.
- KUMAR Krishna (2006). *Promoting Independent Media – Strategies for Democracy Assistance*, London, Lynne Rienner Publishers, 189 p.
- RYFMAN Philippe (2004), *Les ONG*, Paris, Éditions La Découverte, 122 p.
- SMOUTS Marie-Claude, Dario BATTISTELLA & Pascal VENNESSON (2006), *Dictionnaire des relations internationales*, Éditions Dalloz, 553 p.

**Périodiques :**

BARNABÉ, Réal & Paul BRETON (2007), « Le coaching : une approche respectueuse des journalistes et des gestionnaires des médias haïtiens », *Les Cahiers du journalisme*, n°17, p. 384-400.

BURNELL Peter (2008), « International Democracy Promotion : a Role for Public Good Theory? », *Contemporary Politics*, vol. 4, n°1, p. 37-52.

ÉTIENNE Gilbert (2007), « Les dérives de la coopération Nord-Sud. Vers la fin des chimères ? », *Politique étrangère*, 2007 / 4 hiver, p. 891-904.

KUMAR Krishna (2006), « International Assistance to Promote Independent Media in Transition and Post-conflict Societies », *Democratization*, vol.13, n°4, August, p. 652-667.

SEN Amartya (1999), « Democracy as a universal value », *Journal of Democracy*, vol. 10, n°3, p. 3-17.

**Internet :**

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI), *Site Internet de l'ACDI*, [En ligne], <http://www.acdi-cida.gc.ca> , consulté en septembre et octobre 2008.

REPORTERS SANS FRONTIÈRES, « Structure des charges et produits », *site Internet Reporters sans frontières*, [En ligne], [http://www.rsf.org/article.php3?id\\_article=27567](http://www.rsf.org/article.php3?id_article=27567), consulté en septembre et octobre 2008.

RÉSEAU LIBERTÉ (2008), *site Internet de Réseau Liberté*, [En ligne], [www.reseauliberte.com](http://www.reseauliberte.com) , consulté de janvier à octobre 2008.

UNESCO et CPHS (2006), « Liberté de presse et développement », sous la direction d'Anne-Sophie Novel, [En ligne], [http://www.peacecenter.sciences-po.fr/pdf/Presentation\\_Unesco\\_FOP\\_Dev\\_Fr.pdf](http://www.peacecenter.sciences-po.fr/pdf/Presentation_Unesco_FOP_Dev_Fr.pdf), consulté de janvier à octobre 2008.

**Rapports et/ou documents officiels :**

SORENSEN Kevin (déposé par le député) (2007), « Renforcer le rôle du Canada dans le soutien international au développement démocratique », *Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international*, juillet, p. 95.

## Annexe

**Tableau 1 – Association d'activités de Réseau Liberté aux types d'activités reliées à l'assistance au développement des médias (« Media Assistance », Krishna Kumar).**

Type d'activités reliées à l'assistance au développement des médias (« Media Assistance, Krishna Kumar)	Échantillon d'activités réalisées par Réseau Liberté dans le cadre du projet « Médias et développement démocratique en Haïti »	Bénéficiaires des activités	Date des activités
Professionnalisation de l'expertise journalistique	Séminaire de formation sur la couverture des élections	- Presse haïtienne régionale - Population haïtienne	août à octobre 2005
Promotion de la viabilité économique des médias indépendants	Appui aux gestionnaires de la RNH (Radio Nationale d'Haïti) et de la TNH (Télévision Nationale d'Haïti)	- Cadres de la RNH et de la TNH	1 <sup>er</sup> au 8 mai 2007
Support financier et matériel	Don d'équipements numériques à la RNH	- RNH	2005-2008
Promotion de réformes juridiques et réglementaires	Colloque sur la notion de service public	- Personnel du Ministère de la Culture et de la communication; - Membres de la Commission de réorientation; - Cadres de la RNH et de la TNH	26,27 et 28 janvier 2007
Renforcement des infrastructures institutionnelles des médias	Création d'un comité de suivi sur la déontologie journalistique	- Représentants d'une quinzaine d'associations de journalistes	juin 2007

Source : Tableau récapitulatif des activités de 2005-2008 du projet « Médias et développement démocratique en Haïti » remis à l'ACDI par Réseau Liberté.